



Ad. E.

M^e Bernard Grenier, Ad. E.
Schurman Longo Grenier
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Retraité de la Cour du Québec depuis 2002, M^e Bernard Grenier est avocat-conseil au cabinet Schurman Longo Grenier.

CONTRIBUTION

Fondateur de l'Assistance judiciaire du Barreau de Montréal (maintenant aide juridique), M^e Grenier a travaillé notamment à la Commission de réforme du droit du Canada, a pratiqué le droit pénal, puis a été nommé juge à la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec. Il a également été engagé dans l'enseignement du droit et la formation professionnelle des jeunes avocats en plus d'avoir participé à la formation des magistrats canadiens et à celle de magistrats dans divers pays, dont la Chine, la Croatie, la Serbie, le Chili et la Bolivie.

RAYONNEMENT

Il s'est également illustré par son engagement. Entre autres, il a été président de la Société de criminologie du Québec, directeur-adjoint puis directeur intérimaire de l'Institut national de la magistrature à Ottawa et membre du Tribunal des professions. De plus, il s'est engagé activement auprès du Barreau à travers divers comités, dont le Comité sur les communautés culturelles, à titre de membre de l'Inspection professionnelle et en tant qu'observateur désigné par le bâtonnier aux mégas procès criminels du Centre judiciaire Gouin. Depuis 2004, il participe à des émissions de radio et de télévision diffusées par RDI et Radio-Canada où il commente des sujets d'actualité liés au droit pénal. Enfin, il a reçu la médaille de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 2004 et a été honoré en 2005 par l'Association des avocats de la défense de Montréal.